

**Groupe d'experts gouvernementaux
des Hautes Parties contractantes
à la Convention sur l'interdiction ou
la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

22 mars 2010
Français
Original: anglais

**Première session de 2010
Genève, 12-16 avril 2010**
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

Soumis par la présidence

1. Ouverture de la session du Groupe d'experts gouvernementaux.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Reconduction du Règlement intérieur.
 4. Organisation des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux, y compris ceux des Réunions d'experts militaires et techniques.
 5. Documentation de base.
 6. Armes à sous-munitions.
 7. Quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.
 8. Rapport des Réunions d'experts militaires et techniques.
 9. Questions diverses.
 10. Adoption du rapport d'activité.
-